

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE

de DESHAIES

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Numéro d'inscription au registre

88-01

Session ordinaire de JANVIER

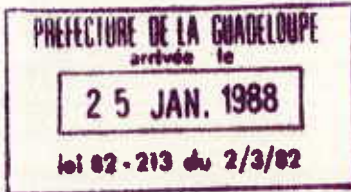
~~XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX~~
~~XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX~~

Numéro de la délibération

01

L'an mil neuf cent QUATRE VINGT HUIT, le SEIZE
du mois de JANVIER, à SEIZE heures du
le Conseil municipal de la commune de DESHAIES

, assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de
Monsieur FLEMIN Félix, maire ou (adjoint)



Présents : MM. (1) FLEMIN Félix (MAIRE) - MANUEL Maxime (1er adj)

NOGLOTTE Raoul (2e adj) - GANIETTE Julien (3e adj) - GARNIER Urbain
(4e adj) - MARC Née MATHIASIN Jeannie (5e adj) - BERNIER Maxime (7e
adj) -

C.M - CRAIL Paul - BELLAIR Gontran - CHARBONNE Flavien - ALIDOR Clément
CHARLEMAGNE Née SAINT MARC Hortense - MOLONGO Claudius -
BEAUPERE François - RAUZDUEL Anniek -

Absents : MM. (1) THOMAS Sincère - (5e adj) - DESBONNES Duvas -
APPOLINAIRE Marie - OLIVIER Gérard - ISMA EMILE - GASTIN André -
GASTIN Christian - CHONKEL Léandre.

(1) Noms et prénoms.
(2) Copier tel l'exposé du maire et la
délibération du conseil tels qu'ils résultent
du procès-verbal de la séance.

Délibération affichée

le 16 Janvier 1988

A DESHAIES le 16/01/88

Le Maire

(Signature)



F. FLEMIN

Approuvé :

(2) AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LE PROJET DE DECRET
DE REMODELAGE CANTONAL.

Monsieur le Maire donne lecture de la Lettre N° 4288/
CAB du 24 Décembre 1987 de Monsieur le Préfet, commissaire de la
République Région GUADELOUPE relative au projet de décret portant
sur le remodelage Cantonal.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents

Après l'exposé de Monsieur le Maire,

Après avoir considéré les conséquences d'un tel projet de Décret
pour la collectivité,

Après discussion et échanges de vues,

A _____, le _____

Le _____ Préfet.

.../...

I) - DECLARE

1°) - Que ce projet de décret ne tient aucunement compte des réalités économiques, démographiques et historiques de la Commune de DESHAIES.

2°) - Que ce projet heurte la conscience des populations concernées et provoque leur indignation.

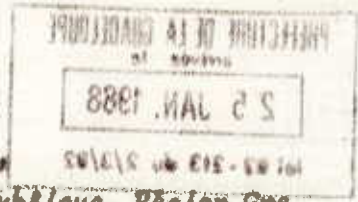
II) - Dénonce cette discrimination qui consiste à transformer en Cantons à part entière, sur le Territoire d'un même Département, des Communes de moindre importance démographique.

III) - Donne un avis défavorable au Projet.

IV) - Réclame que la Commune de DESHAIES à elle seule constitue un Canton à part entière.

V) - Décide que la présente délibération sera transmise à :

- Monsieur le Maire de POINTE-NOIRE,
- Monsieur le Président du Conseil Général,
- Monsieur le Président du Conseil Régional,
- Monsieur le Préfet, commissaire de la République, Région Gpe,
- Messieurs les Parlementaires de la GUADELOUPE,
- Monsieur le Président de la République.



Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour expédition conforme.

LE MAIRE



F. FLEMIN

[Handwritten signature in blue ink]

[Faint handwritten notes and illegible stamps]